

Site inscrit

Date de protection : 24 octobre 1972 ~ Superficie : 11,2 ha

Le château, son parc et la ferme à Athis

Athis

Le château d'Athis se situe dans la vallée de la Marne, aux confins de la plaine champenoise et des vignobles réputés de la « Côte des Blancs ».



À l'origine simple résidence sans vocation militaire, la maison seigneuriale d'Athis est connue dès le XII^{ème} siècle. Les guerres qui dévastent la région au XVI^{ème} siècle contraignent les propriétaires à la transformer : elle est alors entourée de murailles et de fossés. Quatre tours carrées sont bâties, dont deux seulement demeurent aujourd'hui. Le XIX^{ème} siècle voit la suppression de l'aile occidentale et d'une bonne partie de l'aile orientale ainsi que des pavillons d'entrée ; la plupart des fossés sont comblés à la même époque. L'actuel bâtiment central date de 1669. Il comporte de grandes fenêtres rectangulaires. À l'intérieur sont conservés certains aménagements datant

du XVII^{ème} siècle (boiseries, encadrements de portes, escaliers de service,...) mais le plus remarquable est l'ensemble de la chambre dite du Chevalier, composée de boiseries datant du XVIII^{ème} siècle. L'ensemble des bâtiments est couvert d'un toit à la Mansarde percé sur chaque face de 3 lucarnes : 2 en bois et celle du centre en pierre avec un fronton triangulaire. Au sommet, un observatoire octogonal permet de surveiller les environs. Le parc, bien entretenu, a conservé une partie des anciens fossés, encore remplis d'eau. Il est fermé d'un mur en craie. L'ancienne porte principale, constituée d'une grille en bois, se trouve côté ouest, à l'opposé du village.



Passerelle et cours d'eau au sein du parc

Critères de classement

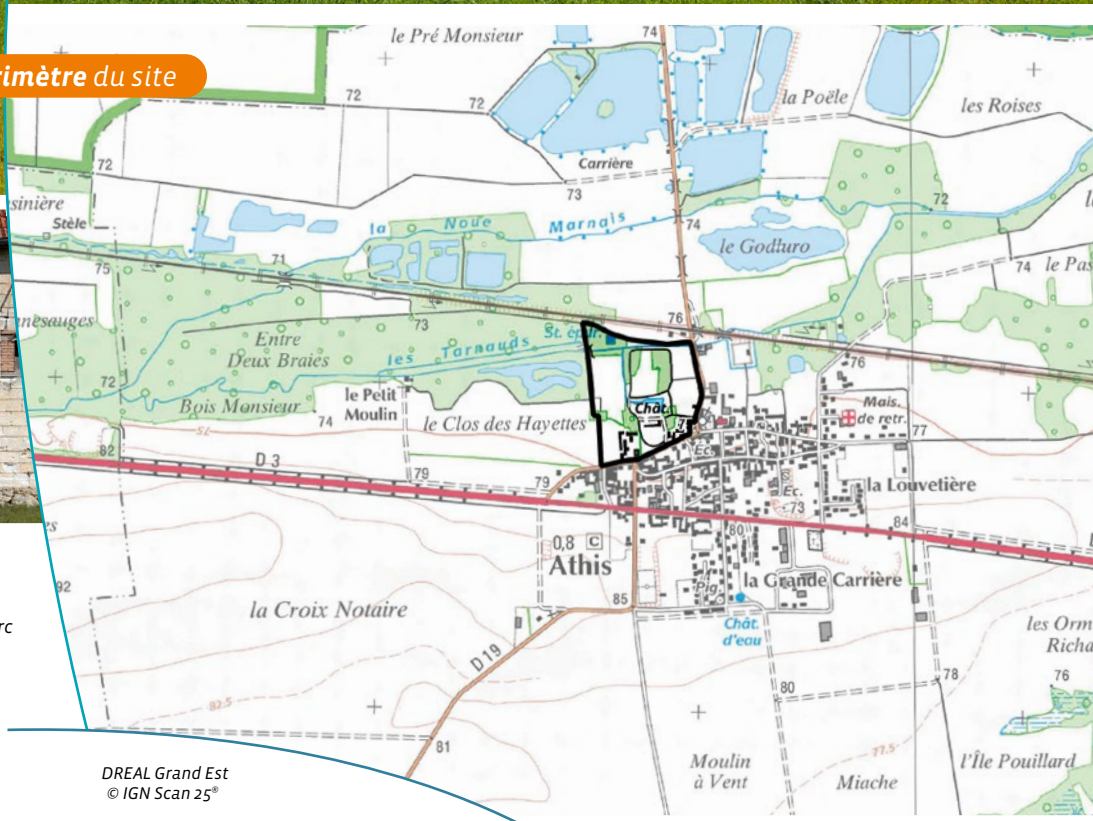
→ Pittoresque



Le château, son parc et la ferme à **Athis**



- 1 ~ Grille d'honneur
- 2 ~ Façade sud du château
- 3 ~ Verger et mur de craie entourant le parc
- 4 ~ Porte dans la cour de la ferme



Périmètre du site

200 m

Inventaires - Autres mesures de protection

→ **Inscrits au titre des monuments historiques** : Les façades et toitures du château (à l'exclusion de la partie de la tour sud-ouest), l'escalier avec sa rampe de fer forgé, la cheminée du salon au 1^{er} étage.

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63